



DÉBUT DE LA CAMPAGNE DE RECENSEMENT AVEC L'INSEE


Le recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 26 février 2024.

Publié le 17 janvier 2024

Du 18 janvier au 26 février 2024, l'INSEE (l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques) lance sa campagne de recensement de la population à Millau.

Comme chaque année, des personnes tirées au sort participent au recensement, 1060 logements sont recensés. Les habitants concernés par le recensement ont été prévenus par courrier.

Deux méthodes de recensement sont proposées pour mettre à jour les données :

- > Un passage au domicile, assuré par six agents recenseurs ;
- > Se recenser directement sur internet à partir du 18 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr . Pour cela, les personnes sélectionnées doivent s'identifier avec les codes confidentiels remis lors du passage d'un agent recenseur.

Le recensement permet d'adapter l'action publique aux besoins de la population (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.). Votre participation est donc essentielle !



Attention : ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent, le recensement est un acte gratuit.



VILLE DE
MILLAU



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00